

Front Commun

interinstitutionnel de la représentation du personnel

Statut 2013 et adaptation des rémunérations 2011

**Le Conseil refuse à nouveau d'appliquer les règles.
La Commission, complice, lui offre un démantèlement encore
plus rapide de notre Statut**

Contrairement à ce qui est affirmé dans le document envoyé au personnel par le Vice-président Šefčovič, le texte de modification du Statut qu'il a présenté n'est en discussion avec les OSP de toutes les Institutions que depuis le 7 septembre.

Les OSP s'opposent notamment à toutes les mesures structurelles qui ont pour effet d'affaiblir durablement la fonction publique européenne.

En front commun interinstitutionnel, les OSP ont fait de la défense d'une fonction publique permanente et indépendante leur priorité, en refusant entre autres la suppression de 7500 fonctionnaires AST et la précarisation de ces postes.

Les OSP ont formulé des contre-propositions combinant

- une amélioration des conditions de travail et de carrière des agents contractuels
- le maintien de la catégorie des fonctionnaires secrétaires

Ces contre-propositions sont crédibles car leur effet budgétaire est comparable à celui du projet "Šefčovič". Dès le lendemain de leur transmission, le Vice-président a décidé d'accélérer le processus et de clôturer des concertations non terminées.

Le Conseil refuse d'appliquer l'adaptation salariale pour 2011. La Commission décide, comme monnaie d'échange, d'accélérer le démantèlement de la fonction publique européenne.

Le 7 novembre, lors d'une réunion d'échange d'informations, le Vice-président a osé lier et synchroniser l'adaptation des salaires 2011 à la réforme du Statut. Ce chantage inacceptable a été rejeté par l'ensemble des OSP.

**L'heure n'est plus uniquement à la négociation,
mais aussi à l'action.**

Venez TOUTES et TOUS à l'Assemblée Générale interinstitutionnelle
mercredi 9 novembre à 12h30 dans le Hall du Berlaymont